

CHALLENGE CYCLO CROSS DE CORNOUAILLE SUD 2020

organisé conjointement par :

- **Aulne Olympique Cycliste (AOC),**
- **Moëlan Cyclo Club (MCC),**
- **Vélo Sport Quimper (VSQ),**
- **Cyclo Club Ergué Gabéric (CCEG),**
- **Association Cycliste de Trégunc (ACT),**
- **Union Cycliste Quimperloise (UCQ)**
- **Vélo Sport Scaërois (VSS)**

ARTICLE 1 : Catégories

Ce challenge se déroule sur 7 épreuves pour les filles et garçons des catégories précencié, poussin, pupille, benjamin, minime et cadet.

ARTICLE 2 : Calendrier

Les épreuves se dérouleront le :

- **27 septembre à Pleyben (AOC),**
- **4 octobre à Riec (MCC),**
- **17 octobre à Quimper**
- **1^{er} novembre à Ergué Gabéric (CCEG)**
- **15 novembre à Trégunc (ACT)**
- **29 novembre à Quimperlé (UCQ)**
- **13 décembre à Scaër (VSS),**

ARTICLE 3 : Règlement

Le règlement applicable pour les courses est celui de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) en vigueur le jour de la compétition.

Il tiendra compte des mesures de protection sanitaire.

ARTICLE 4 : Attribution des points

Sur chaque épreuve l'attribution de points est la suivante :

- **Les 19 premiers coureurs classés (classement scratch) se voient attribuer:**
 - **100, 95, 90, 85, 80,75, 70, 65, 60, 55, 50, 45, 40, 35, 30, 25, 20, 15 et 10 points.**
- **A partir de la 20ème place chaque coureur ayant pris le départ se verra attribuer 5 points.**

Les féminines auront un classement spécifique, calculé à l'identique de celui des garçons.

ARTICLE 5 : Classement général individuel

Chaque club est responsable des résultats de la course qu'il organise.

Le classement général provisoire sera affiché au départ de chaque épreuve. Pour être classé dans les trois premiers au classement général final, il faudra être présent à la finale.

Le classement final se fera par la somme de tous les résultats auxquels s'ajouteront 35 points en cas de participation à toutes les épreuves du challenge. En cas d'égalité pour le classement général final, les coureurs seront départagés par la place qu'ils auront obtenue lors de la finale.

ARTICLE 6 : Classement CLUB

Un classement Club se fera sur les deux meilleurs coureurs garçons et la meilleure fille de chaque club des catégories poussin, pupille, benjamin et minime, et ce sur chaque épreuve.

Le calcul des points Club se fera en prenant en compte le classement individuel scratch des catégories concernées.

ARTICLE 7 : Grille de départ

A partir de la deuxième épreuve, le placement sur la ligne de départ se fera en fonction du classement général provisoire (en alternant garçons et filles), sauf pour les coureurs non engagés sur cycle web (voir article 8). On tiendra compte de la réglementation fédérale (VTT et supériorité manifeste)

ARTICLE 8 : Engagements

Pour chaque épreuve, l'engagement des coureurs doit se faire sur le site FFC (cycle WEB) par les clubs d'appartenance.

L'attribution de dossards se fera en fonction du classement général.

Conformément aux mesures de protocole sanitaire, un responsable par club sera chargé de récupérer les dossards et les rendre pour chaque course.

ARTICLE 9 : Récompenses

Pour chaque épreuve, tous les préclicenciés seront récompensés, ainsi que les trois premiers et les trois premières féminines des autres catégories dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur.

Pour le classement final individuel, les trois premiers ainsi que les trois premières de chaque catégorie seront récompensés dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur.

Pour le classement final CLUB les trois premiers Clubs seront récompensés ; ils désigneront un représentant pour le protocole.